Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 32 (1894)

Heft: 35

Artikel: Poâi et ne pas poâi

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194455

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Pourquoi, s'écriait-elle avec un retour dans les idées et une recrudescence de sanglots, Dieu enlève-t-il les meilleurs lorsque tant d'ivrognes et de chenapans continuent à étaler leurs vices au soleil! Ne pourrait-il frapper de préférence sur ceux qui sont inutiles ou nuisibles et qui ne chérissent qu'eux-mèmes?

Du greste elle avait, par anticipation, dit adieu à l'existence et s'était vouée à un deuil éternel en attendant le moment d'aller rejoindre celui qu'elle avait perdu.

Un jour, après avoir arrosé ses fleurs, elle fut frolée au passage par un monsieur bien mis, distingué, jeune encore, qui portait un crèpe noir jusqu'au sommet de son chapeau, et qui, triste et pâle, entra silencieusement dans une chapelle tombale sise presque en face.

Elle n'y fit pas grande attention; mals il lui sembla pourtant que c'était la première fois que cet homme entrait dans cette chapelle.

Il y séjourna environ une heure.

Il revint le lendemain portant un bouquet de fleurs fraîches.

« On n'a pourtant enseveli personne ces jours-ci dans cette chapelle, » se dit la jeune veuve.

Quand il fut parti, l'instinct de la curiosité qui n'abandonne pas les femmes même au milieu de leurs plus tristes préoccupations, lui fit faire quelques pas vers le monument.

Elle lut à travers les ogives et la grande vitre de la porte sur une plaque de marbre blanc appendue à l'un des còtés:

Madame Georges DUMÉNIL née Lucie de Colmont décédée a Paris, dans sa 29e année LE 10 JANVIER 1893

- C'est évidemment la femme de ce Monsieur, pensa la veuve. Comment se fait-il qu'il vienne si tard lui rendre ses devoirs? D'après la date, voilà cinq mois qu'elle est morte.
- M. Duménil revint chaque jour de la semaine. Cela devenait une habitude. Mme de Villerose se figura d'abord avec une sourde colère qu'elle avait peut-être été remarquée, lorsqu'un jour le nouveau venu, en passant, renversa par mégarde le vase plein d'eau qu'elle était allée remplir un instant auparavant pour arroser ses fleurs.

Il entra dans sa chapelle sans même songer à s'excuser.

— Le respect des morts ne devrait pas faire oublier celui qu'on doit aux vivants, murmura la veuve d'un ton vexé.

Elle prit son pot pour aller le remplir de nouveau, et passa devant la chapelle en lancant un regard de côté. M. Duménil était adossé en face de l'inscription consacrée à sa femme. Ses traits portaient l'empreinte de l'accablement et des larmes descendaient lentement le long de ses joues.

- Je n'aurais jamais cru, pensa la veuve, qu'un homme fût ainsi capable de pleurer sa femme. Il n'y avait que mon pauvre Henri qui ne m'aurait pas survécu huit jours, lui, si j'étais morte à sa place.
- M. Georges Duménil laissait rarement passer deux jours de suite sans venir à la chapelle. Il apportait toajours des fleurs, tantôt un bouquet, tantôt un pot, remplaçant les anciennes à mesure qu'elles se fanaient.

Quinze jours après le premier accident de l'eau répandue, il eut encore le malheur de renverser en passant le pot de la veuve et, pour surcroit, de le casser.

- En vérité, monsieur, protesta celle-ci toute déconfite, vous devriez bien voir où vous marchez. L'autre jour vous l'avez encore renversé sans m'adresser un mot d'excuses. Aujourd'hui, il ne me reste pas même la ressource d'aller chercher d'autre eau.
- M. Duménil parut sortir d'un long rêve, aperçut le dégât et se confondit en excuses.
- Demain, dit-il, je remplacerai le vase que j'ai brisé. Pour aujourd'hui, madame, veuillez me permettre de réparer ma maladresse.

Il prit dans la chapelle l'arrosoir encore plein de la veille, et se prépara à humecter la tombe.

Mais la veuve l'arrêta:

- Il n'y a que moi, dit-elle, qui ai le droit de toucher à ces fleurs.

Et sa figure se contracta.

— Vous paraissez en proie à une douleur bien profonde, dit Georges touché. Il jeta un coup d'œil sur la pierre sépulcrale et lut :

HENRI DE VILLEROSE,

Licencié en droit. 1864 — 1892

— C'est sans doute Monsieur votre mari que vous avez perdu, ajouta-t-il d'une voix respectueuse et pleine de compassion.

Mme de Villerose tourna la tête sans pouvoir retenir ses larmes.

- Ah! j'ai passé par là! fit douloureusement Georges Duménil et je vous plains de tout mon cœur; car vous vous aimiez, est-ce la peine de vous le demander?
- Ah! soupira Mme de Villerose en levant les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin.
- C'est comme moi, poursuivit Georges, je ne comprends pas qu'on puisse survivre à des coups pareils. Que de fois j'ai appuyé à mon front la gueule d'un revolver! La pensée que Dieu ne veut pas qu'on attente à ses jours m'a chaque fois retenu.
- Moi, j'évite toujours de m'approcher des ponts, murmura Mme de Villerose.
 - Vous n'avez pas d'enfant?
 - Hélas! non.
 - Je n'en ai pas non plus.
 - C'eût été une grande consolation.
 - O a peut-être un surcroît de chagrin.
- Vous n'êtes pas toujours venu au cimetière depuis la mort de M^{me} Duménil? demanda discrètement la jeune veuve.
- Cela me faisait trop de mal. J'ai voyagé pour m'étourdir, mais je n'ai pas réussi à oublier!

Le lendemain, M. Duménil avait remplacé par un arrosoir tout neuf le vase qu'il avait si maladroitement brisé, et il eut soin de veiller à ce qu'il fût toujours plein.

Toutes les fois qu'il se trouvait au cimetière en même temps que la veuve il ne souffrit jamais qu'elle se rendit à la fontaine, empressé qu'il était d'y aller à sa place.

Tous les petits services qu'on peut rendre en pareille circonstance, il ne manqua pas de les lui offrir, et ils étaient souvent acceptés avec reconnaissance.

(La fin au prochain numéro.)

Poâi et ne pas poâi.

On dit qu'on renâ, qu'allugâvè dâi resins que ne poivè pas accrotsi, sè mette à lè mépresi, po cein que ne lè poivè pas rupâ. Eh bin, y'a bin dâi renâ à dou pî dein stu mondo et que sè conduisont tot autrameint se pâovont férè oquiè âo se ne lo pâovont pas férè. Attiutâdè stasse:

On gaillà, bin malado, que ne poivè pas sailli dè son lhî, avâi on dzo la vesita dâo menistrè, que lâi desâi cauquiès bounès résons po lo preparà po lo grand voïadzo. Et pi lâi desâi assebin que se l'avâi oquiè contrè cauquon, lâi faillài perdenà po étrè perdenà lé d'amont.

- Lâi a voutron vesin Dâvi, se lâi fâ lo menistre, avoué quoui vo z'âi z'u dâi tsecagnes, que vo ne pâode ni vaire, ni cheintre, à cein qu'on m'a de. Ye sé bin que l'a z'u dâi too avoué vo; ma vo z'âi petétre oquie à vo reprodzi assebin; vo fariâ bin, po mouri ein pé, de lâi perdenâ dévant de moda po l'autro mondo.
- Eh bin, monsu lo menistrè, se repond lo malàdo, se vigno à mouri, lâi vu bin perdenâ; mâ se pu mè gari, mè bombardâi se ne l'étranlio pas lo premi iadzo que lo reincontro!

Coumeint quiet lo mâidzo dussê avâi réson

Se tot lo mondo desài adé la pura vretà, on porrai crairè tot cein qu'on dit; ma sè faut démausia; y'a tant dè dzeins que ne diont què dai dzanliès que s'on lè z'attiutavè on sarai dai galés lulus. Et pi y'ein a dai z'autro que sè crayont dè derè la vreta et que diont dai meintès, sein lo volliai, que dai iadzo on ne sa pas à quiet s'ein teni.

Et pi y'a dài dzeins que crayont tot cein qu'on lào dit; dài z'autro que ne crayont pas tot lo mondo; mâ suivant quoui lào dit oquiè, n'ia pas! cein dussè étrè, et s'on lào desài que pliào à la rolhie quand fà on bio sélâo, l'âovretriont lào parapliodze.

L'est dè cllia sorta qu'étâi la fenna à Rebibe. Le n'attiutâvè diéro se n'hommo po cein que lài desâi trâo soveint dâi gandoisès; mâ quand onna dzein dè sorta lâi desâi oquiè, le lo créyâi.

Rebibe, qu'étâi cherpentier, s'étâi laissi veni avau ein monteint la ramure de la maison à Bringue. Posâvont la fréte, et ne sé pas coumeint cein est z'u; mà tantià que lo pourro Rebibe, qu'étâi aguelhi pè lo fin coutset, s'est laissi tsezi perque bas iô l'est restâ étai sein remoâ, tot étourlo. On l'a met su onna suvire, on l'a eimportâ et on est vito z'u criâ lo màidzo.

Quand lo mâidzo est venu et que l'a vu lo gaillà que ne budzivè pas mé que 'na grougne, ye fà: